



LITIGE FISCAL SUITE A UNE SEPARATION

Par **van5571**, le **03/03/2012** à **12:48**

bonjour,

Je suis officiellement séparée de mon mari et le tribunal m'a accordée la jouissance de notre habitation à titre provisoire. C'est un pavillon construit en duplex et l'ancien propriétaire avait aménager le bas de façon a ce que ses enfants puissent vivre au rez de chaussée de façon indépendante. Mon ex mari me nuis fiscalement et je ne peux détailler par mail car c'est assez complexe est il possible de vous contacter par téléphone ?

Merci par avance

Par **youris**, le **03/03/2012** à **15:24**

bjr,

les personnes qui répondent sur ce site sont des bénévoles qui ne peuvent donner que des informations juridiques.

pour une consultation juridique sur un sujet complexe comme vous l'annoncez je crois qu'il vaut mieux passer par un avocat spécialiste en droit de la famille.

sinon vous pouvez consulter par téléphone (ce n'est pas gratuit) les avocats dont vous trouverez la publicité sur ce site.

cdt